

Trait d'Union

Magazine municipal de Saint-Laurent d'Agné - Février 2017 / N°37



Dossier Spécial

Pages 3 // 5

Zéro pesticide : Tous concernés

Notre Village

**Résidence seniors :
la solidarité**

Page 9

Le vote du budget constitue une étape stratégique dans le calendrier budgétaire annuel. Il s'agit, certes, d'un acte financier mais aussi d'un acte éminemment politique qui traduit les engagements du mandat municipal.

Son élaboration doit se faire dans la plus grande prudence en estimant les dépenses et les recettes le plus sincèrement possible. Le budget primitif de l'année 2017, grâce à une maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement, permet de poursuivre les objectifs fixés : création d'un multistade à côté de l'école, continuité des travaux de réaménagement de l'ensemble des voiries concernées par les enfouissements. Cette année verra aussi la concrétisation de projets importants pour notre village tels que la réalisation d'une résidence seniors, un projet de maison médicale ainsi qu'un cheminement mode doux entre le rond-point de la route de Mornant et la SICOLY.

Comme vous pouvez le constater, les projets municipaux ne manquent pas !



Le Maire,
Fabien BREUZIN



Finances 2017

Le budget municipal est voté

Le lundi 6 février 2017, les élus ont voté, à l'unanimité, le budget primitif de l'année 2017.

Le compte administratif 2016 est conforme aux prévisions, puisque les dépenses ont été réalisées à hauteur de 99,6% des prévisions.

Des économies conséquentes sont effectives sur plusieurs chapitres du budget par rapport à 2015, notamment sur les énergies :

⚡ Électricité : baisse de 12%, soit 24,5% en 2 ans, grâce à l'isolation de l'école et l'optimisation du chauffage des bâtiments ;



Fuel et gaz : baisse de 12%, soit 46% en 2 ans ;



Carburant : baisse de 27% soit 49% en 2 ans ;



Téléphonie : baisse de 21% soit 45% en 2 ans grâce à l'optimisation de nos contrats et le changement d'opérateur.

L'adaptation de notre contrat d'assurance des agents et l'absence de création de nouveau poste permettent la stabilité des charges de personnel. Les recettes de fonctionnement, par nature difficiles à estimer correctement, sont supérieures de 3,6% à ce qui était budgété. L'excédent budgétaire de l'année 2016 s'établit à 448 606,94 €, qui s'ajoute aux excédents cumulés des années précédentes d'un montant de 274 837,19 €. Afin de couvrir les dépenses importantes d'investissement de l'année 2017, le conseil a voté l'affectation de l'ensemble de cette somme en investissement, soit 723 444,13 €.

Une politique ambitieuse en terme d'investissements

Malgré la baisse drastique des dotations de l'État, le budget 2017 prévoit une forte hausse du niveau d'investissements. La capacité d'autofinancement de la commune (c'est-à-dire sa capacité à investir sans faire appel à l'emprunt) s'améliore, grâce à la maîtrise globale des dépenses de fonctionnement.

Endettement de la commune

Avec une dette s'élevant à 1 470 000 € au 31 décembre 2016 et représentant 677 € par habitant, Saint-Laurent d'Agnay se situe en deçà de la moyenne nationale dans cette catégorie de communes (724 €/hab). Un nouvel emprunt de 600 000 €, à un taux de 0,82% est contracté en 2017, pour permettre le financement d'une partie de la résidence seniors. La capacité de désendettement de la commune qui mesure le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette bancaire, est très bonne, puisqu'il nous faudrait 3,5 années pour rembourser notre dette si la totalité de notre excédent de fonctionnement y était consacré.

Une fiscalité stable

Depuis 2006, les taux d'imposition sont reconduits sans augmentation.

Les grandes masses du budget sont réparties en deux sections :

- **La section de fonctionnement**, qui regroupe notamment les moyens mis à la disposition des services pour leur fonctionnement au quotidien ainsi que les moyens financiers servis aux associations, s'équilibre à 1 624 719 €.
- **La section d'investissement**, où sont inscrits notamment les crédits concernant les grosses opérations de construction ou de réhabilitation, s'équilibre à 3 254 680,11 €.

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions, et un emprunt contracté pour le projet de résidence seniors. Cette section est par nature, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Coup de projecteur sur quelques opérations individualisées

Travaux de voirie : 150 k€

- Cheminement piétons route de Mornant : 100 k€
- Accès école et garderie périscolaire : 10 k€
- Maîtrise d'œuvre voirie : 12 k€
- Dissimulation réseau et marquage : 8 k€
- Participation aux travaux route de Saint-Vincent : 20 k€



Acquisitions foncières : 300 k€

Groupe scolaire : 390 k€

- Changement des fenêtres : 30 k€
- Création de 2 nouvelles salles : 100 k€
- Création d'une salle polyvalente : 100 k€
- Maîtrise d'œuvre et divers bureaux d'études : 10 k€
- Mobilier et équipement de la salle : 30 k€
- Etanchéité : 20 k€
- Accessibilité : 10 k€



Terrain multisports : 110 k€

Modification du Plan Local d'Urbanisme : 5 k€

Réhabilitation maison de la Blancherie : 20 k€ pour maîtrise d'œuvre

Rénovation du rez de chaussée de la mairie : 70 k€

Réalisation d'une résidence seniors et d'une maison de santé : 1,780 M€





Zéro pesticide : Tous concernés

Passons au zéro pesticide dans nos jardins et dans nos communes !

Plus de 3 000 communes engagées dans la démarche zéro pesticide en France aujourd'hui...



Le contexte réglementaire évolue : Les pesticides sont interdits dans les espaces verts en 2017 et dans les jardins de particuliers en 2019.

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'**objectif ZÉRO PESTICIDE dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017** : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019.

Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs. Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

Source : www.developpement-durable.gouv.fr

Il faut maintenant trouver d'autres solutions

pour détruire les adventices, réduire des populations d'insectes ou protéger les plantes de certains champignons...

Le contexte réglementaire impose aux collectivités et aux particuliers des changements de pratiques. Mais c'est avant tout l'urgence de protéger la biodiversité (nos abeilles entre autres), de limiter la pollution des eaux et de l'air, dans un contexte d'évolution climatique, qui doit inciter chacun à se mobiliser fortement pour trouver ses solutions respectueuses de son milieu de vie, sans compromettre la production du potager ou les floraisons des massifs.



La démarche zéro phyto nous oblige à changer notre regard sur l'entretien de nos communes, de nos jardins, à changer nos habitudes dans la pratique de jardinage. Elle apporte la satisfaction de ne pas nuire à notre propre santé et à celle de notre famille ou voisins, à la biodiversité, à la qualité de l'eau, du sol et de l'air. Elle contribue à limiter la consommation d'énergie et le réchauffement climatique.

Ces changements d'approches et de pratiques nécessitent des partages de connaissances et de compétences, éclairés par des regards d'experts agronomes. Et ces pratiques innovantes et respectueuses du milieu de vie n'auront de sens que si elles sont partagées entre les techniciens, les élus et tous les citoyens.

Texte proposé par l'Établissement d'enseignement
horticole de Montravail
Lycée éco-responsable - 42 390 VILLARS

« Nous sommes tous des jardiniers d'un espace »
Gilles CLÉMENT



QUELQUES DÉMARCHES POUR DÉMARRER

La gestion différenciée des espaces

est un élément de réponse pour une collectivité : cette stratégie consiste à concentrer les interventions des techniciens sur des zones prioritaires, lesquelles correspondent aux lieux de fréquentation du plus grand nombre des citoyens. D'autres zones recevront moins d'interventions.

La végétalisation des pieds de murs

permet « d'assouplir » ces espaces minéralisés tout en facilitant leur entretien. Voir le document du Comité de Fleurissement du Département de la Loire : *30 plantes pour Pied de murs* téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.loiretourisme.com/fr/bons-plans>

La création de corridors végétaux

(haies et bosquets avec des plantes indigènes, plantes vivaces...)

ou de structures écologiques particulières comme une mare, un muret de pierres sèches... favorise les relations entre des êtres vivants et permet de profiter d'une régulation naturelle par des populations d'insectes, d'acariens ou de champignons.

Conserver l'humidité, composter, associer les plantes, alterner les productions sur une même parcelle, varier et mélanger les végétaux, utiliser des ressources locales pour amender, fertiliser, pailler ou comme accessoire d'embellissement

permet de limiter les intrants à conditions que la maîtrise de leur usage soit acquise.





■ PROJET « PLANTATION DE HAIES CHAMPÊTRES »

La Communauté de Communes du Pays Mornantais a lancé en 2012 un appel à projet « plantation de haies champêtres »

La volonté de la Copamo est de soutenir des plantations de haies répondant à au moins un des objectifs environnementaux suivants :

- **Ecologique** : biodiversité, continuité écologique
- **Anti-érosion**
- **Rétention et filtrage de l'eau**

Les bénéficiaires peuvent être des agriculteurs, des associations environnementales ou de chasse, des propriétaires fonciers ou des communes.

La Copamo prend en charge l'accompagnement technique du porteur de projet, les plants et l'aide à la plantation par les brigades vertes ou par les élèves d'une Maison Familiale Rurale.

Près de 10 km de haies ont été plantés grâce à cet appel à projet depuis 2012 dont 1 km sur Saint-Laurent d'Agnay.

Renseignements : Service Aménagement de la Copamo - Tél. 04 78 44 98 52



■ LES CONSEILS DE LAURENT

Au potager, et plus généralement pour les cultures annuelles, une règle essentielle pour limiter l'invasion des parasites consiste à pratiquer la rotation des cultures, c'est à dire éviter d'implanter, années après années, les mêmes essences aux mêmes endroits.

Pour les jardins d'agrément, il en va différemment puisque les haies, massifs, arbres d'ombrage sont installés pour une ou plusieurs générations au même emplacement. Le choix des végétaux est bien sûr basé sur leur aspect décoratif mais il peut et doit aussi être guidé par la capacité de ceux-ci à résister aux agressions extérieures (insectes, maladies, sécheresses, gelées...).

Quelques règles simples permettent de limiter ou d'éviter le recours à la chimie dans un jardin ornemental :

- Préférer le mélange de variétés (biodiversité) à des "murs végétaux" constitués d'une seule espèce. Inclure dans les haies des plantes fructifères (Cotonéaster, Pyracantha, Arbousier...) pour attirer merles et mésanges qui se nourriront aussi des larves d'insectes indésirables.
- Choisir des "valeurs sûres" adaptées à la région et à l'emplacement prévu (exposition ensoleillée ou ombragée, sol sableux ou argileux...). Il arrive cependant qu'une valeur sûre soit infestée par l'arrivée d'un nouveau ravageur, c'est le cas du Buis attaqué dans la région depuis 2013 par une pyrale !
- Délaisser les essences trop demandeuses en eau, sauf à les placer dans un endroit naturellement humide.
- Biner régulièrement le sol pour limiter l'apparition et la croissance d'adventices et/ou pailler le sol à l'aide de toile de paillage, de copeaux de bois issus de broyage (préférer cette solution plutôt que l'écorce de pin qui acidifie le sol), d'herbe de tonte de pelouse, de graviers, de pouzzolane...
- Planter des essences couvre-sol sous les massifs d'arbustes.
- Amender en apportant compost, fumier, cornaille afin de bien nourrir les végétaux.
- Observer et profiter régulièrement de son jardin, le regarder vivre pour déceler, dès leur apparition, d'éventuels ravageurs ou maladies. Parfois, un coup de sécateur peut suffire à enrayer leur développement.

Laurent CHAZOTTIER

■ QUELQUES EXEMPLES DE PLANTES RUSTIQUES

■ Arbres

Savonnier, Tilleul,
Arbre de Judée,
Févier doré



■ Conifères

Cyprès de Florence



■ Arbustes

Arbousier, Berberis,
Buddleia, Eléagnus,
Desmodium, Pérovskia
(Sauge d'Afghanistan)



■ Plantes couvre-sol ou pour pied de mur

Lavande, Santoline,
Joubarbe, Sedum,
Bruyère d'hiver,
Carex variés...



■ LES RECETTES DE FRANÇOIS

François GUIZE vous livre ses recettes naturelles pour désherber et combattre les insectes nuisibles du jardin.

Mais attention, traiter ou désherber même avec des solutions naturelles n'est pas sans conséquences ! Il ne faut traiter que si les mauvaises herbes ou les insectes nuisibles apparaissent, jamais en prévention et toujours en pensant à la portée écologique de notre geste.

Pour désherber :

- Tout simplement le **vinaigre blanc**, qui est un excellent désherbant !
- **Purin d'ortie** : faire macérer 500 g d'orties dans 4 litres d'eau.
- **Purin d'angélique ou de géranium** : laisser macérer 1 kg d'angélique dans 10 litres d'eau (à ne pas rediluer).
- **Après cuisson de nos pommes de terre en robe de chambre, récupérer la peau et la laisser réduire dans l'eau de cuisson** (environ $\frac{1}{4}$ de réduction + 1 pincée de sel) et c'est prêt. Cette solution ne tâche pas (idéal pour le désherbage autour de pavés...).

Certaines parfument le jardin, d'autres ont tendance à se développer parfois un peu trop à notre goût.

Plantes aromatiques et "mauvaises herbes" ont toutefois des propriétés médicinales, souvent mal connues, c'est pourquoi il est important de les combattre avec discernement.

Pour combattre les insectes :

- **Infusion de tanaisie** (plantes à fleurs jaune)
- **Vinaigre blanc dilué à 10 % dans l'eau** pour combattre chenille, cochenille.
- **Bicarbonate de soude** (1 cuillère à soupe / 1 litre) pour rouille et pucerons (traitement universel).
- **Savon noir dilué à 10 %** pour pucerons et chenilles.

Le bicarbonate de soude et le savon noir peuvent être couplés.



■ DÉSHERBANT REDOUTABLE

- 2 gousses d'ail
- 1 oignon
- 1 cuillère de poivre noir

Faire macérer dans 1 litre d'eau bouillante.

Laisser reposer 2 heures puis ajouter le savon noir.

Laisser macérer pendant 1 semaine et filtrer.

Ne pas oublier que les coccinelles se nourrissent de pucerons et qu'il faut leur en laisser quelques-uns !



Il se peut aussi que faute de connaître les mauvaises herbes, nous éliminons des plantes qui peuvent être utiles et bénéfiques pour notre organisme. Alors, apprenez à les reconnaître.

■ Plantes invasives mais à ne pas détruire

- 1 Plantin (nourriture favorite de la chenille noire et rousse) : comestible
- 2 Mouron des oiseaux (sur les sols riches en azote) : comestible
- 3 Pourpier (vertus médicinales)
- 4 Armoise (famille Absinthe)

■ Plantes à détruire

- 5 Chiendent
- 6 Liseron





Alcaly

L'association de plus de 100 communes, représentées chacune par un élu, présente des alternatives aux projets autoroutiers



A45, le combat continue ! La prise de position de la région en faveur d'un financement de l'A45 en début d'année a indiscutablement relancé un projet que la commission Mobilité 21 sur les Transports avait classé en priorité 2 (réalisation éventuelle postérieure à 2030), en le conditionnant par ailleurs à la réalisation préalable d'études complémentaires. Ce projet a depuis franchi plusieurs étapes.

Un plan de financement a été élaboré avec le département de la Loire et la métropole de Saint-Etienne. De leur côté, les élus des grandes collectivités du Rhône ont confirmé leur refus de participer au financement de cette infrastructure, le président du département du Rhône exprimant à plusieurs reprises son opposition claire et nette au projet.

Une étude commandée par la région, réalisée sans aucune concertation, que ce soit avec le département ou avec toutes les communes concernées et les associations, n'a été en fait qu'une pâle copie d'un rapport ancien des services de l'Etat, très contesté à l'époque. Cette étude de la région a conclu, comme il fallait s'y attendre, à la pertinence du projet A45 plutôt qu'à une amélioration de l'A47 actuelle, sur la base d'une analyse partisane et biaisée (chiffage de la seule section La Fouillouse-Brignais pour l'A45 et non prise en compte des arrivées sur Lyon et Brignais pour le projet A45 / chiffage global de Saint-Etienne centre à Lyon centre pour le projet A47), contestée jusque dans les rangs de la majorité.

Devant cet état de fait, ALCALY a mandaté deux experts indépendants, l'un, ancien directeur de société d'autoroute, l'autre, expert auprès du ministère, qui ont rendu des conclusions tout à fait différentes dans deux notes très précises et très argumentées qui mettent en avant une sous-estimation des coûts de l'option A45, par omission de nombreux coûts cachés connexes, et une surestimation des coûts de l'alternative A47 (intégrant par exemple un aménagement A7 au sud de Lyon). Ces expertises ont été transmises au président de la Région et aux ministres concernés.

Une audition très tardive à la région puisqu'intervenant 3 mois après la prise de décision, n'a évidemment pas fait évoluer les choses.

L'autorité de régulation ARAFER a ensuite donné un avis favorable, avec certaines réserves, et le Conseil d'Etat, qui doit être consulté préalablement à la parution du décret de concession, va rendre ses conclusions incessamment.

Devant cette avancée du projet, ALCALY a lancé plusieurs recours, en attente de jugement, près du Tribunal Administratif de Lyon contre les délibérations du département de la Loire, de Saint-Etienne Métropole et de la région pour contester la validité de la convention de financement, l'insuffisance de l'information préalable des élus et la compétence de ces collectivités en matière d'autoroute, ainsi qu'un recours près du Conseil d'Etat en raison des évolutions notables des justifications du projet entre le dossier de la DUP (Déclaration d'Utilité Publique 2008) et aujourd'hui : évolution significative des subventions de l'Etat et des collectivités territoriales, modifications affectant les hypothèses d'évolution du trafic, de gains de temps et de sécurité routière, la baisse significative du taux de rentabilité interne du projet, la non prise en considération des recommandations du rapport de la commission Mobilité 21 et les évolutions du contexte réglementaire du domaine de l'environnement depuis la DUP (lutte contre l'augmentation des rejets de gaz à effet de serre, ouverture aux modes de transports alternatifs, lutte contre la régression des surfaces agricoles,...).

Parallèlement, l'hypothèse de lancer d'autres recours est actuellement en cours d'examen sur les questions relatives à la qualité de l'air, au respect de la DUP concurrente sur les puits de captage du Garon, sur les compensations et le financement du projet par l'Etat et son organisme dédié, dont les comptes ne semblent guère florissants...

Dans le contexte financier actuel, nous ne pouvons pas accepter la réalisation d'une 2^{ème} autoroute parallèle à l'autoroute actuelle, coûteuse, inutile et dévastatrice pour l'activité agricole et l'environnement des coteaux, qui conduit à un gaspillage d'argent public inacceptable. Alors, même si la situation paraît tendue actuellement, tous les recours ne sont pas épuisés, loin de là, et l'association des élus ALCALY et les 100 communes qu'elle représente, en collaboration avec les associations représentant les habitants, ne baissera pas les bras.

Bernard SERVANIN, Président, le 19 janvier 2017



Manifestations des élus, le 18 juin 2016

Contact :

Siège de l'association : Mairie de Messimy
Adresse postale : 11 Avenue des Alpes – 69510 MESSIMY
Site : www.alcaly.org / contact@alcaly.org



Saint-Laurent d'Agy en photos

Vœux 2017



Fête de la Saint-Vincent



Départ à la retraite du Chef Hubert

qui a régalié le midi, au restaurant scolaire,
de nombreux enfants.



Personnel communal



Guillaume MARCHAND

Bienvenue à Guillaume MARCHAND

En poste aux services techniques depuis le 1^{er} juillet 2013, Sébastien MILLE a quitté notre collectivité début mars pour rejoindre l'équipe de la commune de Vaugneray. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son parcours professionnel. Il est remplacé, depuis le 13 mars, par Guillaume MARCHAND qui a ses racines à Saint-Laurent d'Agy et auquel nous souhaitons la bienvenue.



Ecole maternelle

Fin d'année conviviale

La seconde édition du marché de Noël s'est déroulée les vendredi 9 et samedi 10 décembre 2016.



Un grand merci à tous les partenaires (parents, Atsems) pour leur créativité. Les bonnets de Noël ont eu énormément de succès.

Le mercredi 14 décembre 2016, le père Noël est venu nous rendre visite. Un goûter offert par la municipalité a permis de terminer l'année de façon conviviale.

Bonne année 2017 à tous de la part de toute l'équipe maternelle.

Ecole élémentaire

Projet classe découverte des CM1 et CM2

Du 15 au 19 mai, les élèves de CM1 et CM2 vont partir en classe découverte à Saint-Front, Haute-Loire, avec l'organisme TEMPS JEUNES.

Nous avons souhaité travailler sur deux thèmes :

- **Le parcours d'orientation** : c'est l'occasion de pratiquer une activité physique d'endurance dans un environnement calme et approprié, de découvrir les sentiers du village auprès duquel est implanté l'établissement d'accueil et de réinvestir la lecture de cartes...
- **Le développement durable, avec un travail autour des énergies** : connaître les énergies, réaliser des maquettes et des prototypes en fonction du lieu du centre d'accueil, chercher des réponses aux interrogations sur le fonctionnement de ces différents objets et percevoir ainsi l'interaction entre l'environnement et l'objet.

Ce projet nécessite l'investissement de tous.

Afin de limiter au maximum le coût pour les familles, nous avons sollicité différents acteurs (mairie, Association Festive Pour les Enfants, commerçants...). Tous ont répondu favorablement et l'aide financière apportée est conséquente. Nous les en remercions.

Nous organisons aussi, avec l'aide des élèves et de parents, des ventes de gâteaux « maison » tous les vendredis à la sortie des écoles.

Un beau séjour en perspective !

Mmes CHERBLANC (CM1) et GAUDOIS (CM2)



Baisse des déchets confirmée

Suite aux actions menées par le SITOM en fin d'année 2015, nous avons observé une nette baisse des volumes d'ordures ménagères sur les premiers mois de l'année 2016.

Cette tendance est confirmée, puisque la baisse de tonnage des ordures ménagères est de 9,8% sur l'année 2016 par rapport à 2015 et la collecte des recyclables est en hausse de 10,9%. Bravo à tous ceux qui ont fait évoluer leurs habitudes.

Afin d'améliorer la collecte des déchets recyclables, 3 bacs de récupération (1 jaune, 1 vert, 1 bleu) sont installés sur le parking du cimetière depuis le mois dernier.





CME



Quelques projets du Conseil Municipal des Enfants

Commission Sécurisation/Vie Communale

Les 3 points qui sont importants pour nous :

- Retracer une grande partie des passages piétons du village.
- Créer un passage piétons rue du Clair, en face de la rue du Jonan, afin de permettre de rejoindre le chemin de la FOL en sécurité.
- Travailler sur la sécurisation de la Grande rue, au niveau de l'école de musique et de l'aumônerie.



Commission Environnement

Les déjections canines sont un problème pour la propreté de notre commune.

Nous souhaitons sensibiliser l'ensemble des propriétaires de chiens et de chevaux pour qu'ils soient vigilants et ramassent les crottes de leur animal. Nous réfléchissons à un moyen pour les inciter à aller dans les chemins en terre et non sur les trottoirs.

Nettoyage de printemps

De nombreux mégots sont jetés sur les trottoirs, en bord de route et sur les parkings. Pour éviter cela, nous allons proposer des cendriers de poche à prix coûtant. Nous vendrons ces cendriers lors du nettoyage de printemps le 25 mars.

Commission Loisirs

Inauguration du City Park

La construction a commencé le 22 janvier. Pour inaugurer ce nouveau terrain avec les enfants de 6 à 12 ans et leurs parents, nous organiserons, un vendredi soir à partir de 17 heures, des Olympiades avec des jeux autour du basket, du foot, du hand-ball et des courses de relais. Nous fixerons la date exacte lorsque nous saurons quand le City Park sera terminé. Nous distribuerons des flyers à tous les enfants de l'école pour vous tenir informés.



Parcours touristique à Saint-Laurent d'Agny

Pour mettre en valeur notre village, nous aimerions faire une carte qui indique les endroits les plus beaux de Saint-Laurent : la chapelle Saint-Vincent, le lavoir, l'étang, le jardin des senteurs, le bois de Bouchat, les jolis chemins.

Résidence seniors La solidarité, un des axes principaux de notre programme

Il nous semble important d'offrir à nos Aînés des solutions leur permettant de rester le plus longtemps possible dans leur village, auquel ils sont attachés.



Nous travaillons sur ce projet depuis le début du mandat, et après plusieurs réunions, le conseil municipal a décidé à l'unanimité la construction de logements sociaux locatifs adaptés aux personnes âgées ou handicapées. Cela constitue une nouvelle solution pour les personnes qui connaissent des difficultés de maintien à domicile.

Cette petite résidence sera réalisée par la commune sur les terrains situés chemin de la Noyeraie, proche des commerces et services de santé déjà présents à Saint-Laurent d'Agny. Elle comportera 5 logements T2 (environ 50 m²) et 3 T3 (environ 65 m²). Avec 6 logements sur 8 orientés au Sud, la luminosité et l'ensoleillement sont privilégiés. Les 2 autres logements voient leur séjour s'ouvrir largement sur les orientations Ouest et Est. Les logements favorisent des vues sur les paysages environnants du Pilat et des Monts du Lyonnais. Relier visuellement les habitants avec des territoires qu'ils ont parcourus et appréciés durant leur vie, c'est offrir le plaisir de la contemplation.

Par ailleurs, 7 logements sur 8 s'ouvrent sur des espaces extérieurs aux dimensions permettant un réel usage. Lieux de prise de repas, d'activités récréatives (rangements externes)... ils constituent une extension du logement.

Une salle commune, à destination des résidents mais également d'autres seniors du village, est également prévue dans ce bâtiment. Cette salle est généreusement ouverte sur l'extérieur et sur un jardin d'hiver. Orienté au Sud, semi-enterré, protégé des vents dominants, le jardin d'hiver offre selon les saisons un espace ensoleillé ou ombragé.

Nous aimerions également accueillir dans cet ensemble une maison médicale, pour regrouper plusieurs professionnels de santé dans un même lieu, espérant ainsi attirer un ou plusieurs médecins qui font cruellement défaut aujourd'hui. Nous sommes ouverts à toute proposition ou initiative dans ce domaine.

Nous avons une piste sérieuse pour y implanter une pharmacie, mais les services de l'Agence Régionale de la Santé refusent ce transfert en raison d'une population inférieure à 2 500 habitants.

Afin de permettre une libre attribution de ces logements, nous avons fait le choix de réaliser nous-même cette résidence, sans faire appel à un bailleur social. C'est donc le Centre Communal d'Action Sociale qui gèrera et attribuera l'ensemble des logements de ce bâtiment.



FCSO69

Le Foot à Saint-Laurent d'Agnay : un engouement qui renaît !

« COMPETITIVITE – CONVIVIALITE – RESPECT », telle est la devise du Football Club Sud-Ouest 69 (FCSO69), née la saison dernière de la fusion des clubs de l'U.S.T.L.M.O. et de l'A.S. Mornant et qui regroupe aujourd'hui 7 communes (Saint-Laurent d'Agnay, Mornant, Montagny, Taluyers, Orléans, Chassagny et Chaussan).

Auteur d'une première année en tous points remarquables, cette association qui compte plus de 400 licenciés démarre sa jeune existence sur les chapeaux de roue, tant sur le plan sportif que sur ses activités en dehors du rectangle vert...

Après une saison 2015-2016 fantastique, 5 promotions à l'échelon supérieur (les 3 équipes Seniors et les 2 équipes U15), et deux premiers titres grâce à la catégorie U15 (champion 1^{ère} division et Coupe Brévenne), la saison en cours s'annonce elle aussi très excitante.

En effet, après la phase des matches « aller », l'équipe fanion du club (les Seniors 1) occupe une brillante 2^{ème} place en Promotion d'Excellence et peut légitimement rêver à une nouvelle « montée » en fin de saison, ce qui lui permettrait d'accéder au plus haut niveau départemental (Excellence).

Le bilan est le même pour la catégorie U15 qui, malgré le passage de la plupart de son effectif en catégorie U17, a réalisé une incroyable première partie de championnat (2^{ème} avec 7 victoires en 10 matches).

Enfin, les U17, avec un groupe essentiellement composé de joueurs 1^{ère} année, occupe une très bonne et prometteuse 4^{ème} place, et pourrait même se retrouver 2^{ème} en cas de victoire lors d'un match en retard.

C'est d'ailleurs dans cette catégorie U17, composée de jeunes nés en 2000 et 2001 que nous retrouvons le plus de Laurendagniens : Lilian, Paul, Samuel, Arthur, Esteban et Nathan s'entraînent ainsi chaque mardi et chaque jeudi soir à Orléans, sous la direction des deux éducateurs Vincent VUILLE et Cédric FRANÇOIS, les matches officiels se jouant à Taluyers (pour l'équipe 1) et Montagny (pour l'équipe 2).

Le moral est donc au beau fixe pour le président du club Jean-Marc MACHON, le manager général Christian COLLET, ainsi que les éducateurs, dirigeants et tous les bénévoles qui se donnent avec beaucoup d'énergie et une immense passion chaque semaine. D'autant que la vie du club ne s'arrête pas au plan sportif...

Tout au long de la saison, le FCSO est régulièrement actif dans les communes qu'il représente en organisant de nombreuses manifestations, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige !

Or, c'est justement à Saint-Laurent d'Agnay que démarre chaque année le calendrier festif du club, avec la traditionnelle matinée « Moules-Frites » du premier dimanche de janvier ! Cette année encore, l'équipe d'animation a bravé le froid pour servir les Laurendagniens sur la place de la mairie. Et ce sont encore les jeunes U17, bien aidés par leurs parents et leurs éducateurs, qui étaient à l'honneur.



Prochaine étape pour le village : retrouver la compétition sur son stade du Planil. Pourquoi pas ? La mairie a été sollicitée par le club pour étudier la faisabilité technique d'un aménagement du terrain afin d'accueillir des rencontres de football à 8, ce qui pourrait permettre aux Laurendagniens de découvrir les jeunes pousses, entre 9 et 12 ans, du FCSO ! A suivre...

Christophe MORCILLO

Elu au Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône de football / Membre du C.A. du FCSO69



BCCL

Demandez le programme !

La saison 2016-2017 bat son plein. La reprise du championnat est déjà loin, de même que les désormais traditionnelles soirées dansantes et galettes des rois !



A venir,

- La vente de brioches par nos licenciés en mars : réservez-leur un accueil chaleureux !
- Notre participation active au nettoyage de printemps du 25 mars ;
- La matinée lyonnaise le 2 avril : venez nombreux !
- Le stage de printemps du 20 au 24 avril ;
- Notre assemblée générale le 27 mai.

Que du sport et de la convivialité ! L'ensemble des informations du club et de ces événements sont disponibles sur notre site Internet.

Alors, n'hésitez pas. Rejoignez-nous !

Sportivement, Le bureau du BCCL

Site Internet : <https://sites.google.com/site/bcdescoteauxdulyonnais/>
Adresse mail : bcclbasket@gmail.com





Judo Un nouveau comité directeur

L'assemblée générale ordinaire élective de l'EJT a eu lieu le vendredi 7 octobre 2016. Elle a élu son nouveau comité directeur mandaté pour 4 ans.

L'effectif global de l'EJT à ce jour est de 328 adhérents, dont 40 de Saint-Laurent d'Agnay. Les élèves de l'activité initiation et perfectionnement judo s'investissent de plus en plus dans la compétition et remportent de nombreuses médailles car ils prennent vraiment du plaisir à pratiquer.

L'EJT développe des activités telles que l'éveil judo, le judo ado et adultes, de loisir et de compétition, le jujitsu, la préparation de kata, le taïso seniors, le cardio taïso (gymnastique cardio), la préparation physique et le renforcement musculaire. Ces trois dernières activités se pratiquent auprès de la section de Montagny. L'implication des professeurs, le dynamisme du bureau et du comité directeur permettent de répondre aux attentes des adhérents qui peuvent ainsi s'exprimer dans des activités complètes et variées, s'adressant à un public allant de 4 à plus de 60 ans. L'état d'esprit de l'association étant toujours « s'exprimer dans la convivialité ». L'association a formé depuis sa création environ 45 ceintures noires judo/ jujitsu, dont 19 sont toujours en activité. En fin d'année 2016, deux nouvelles promues adultes ont rejoint cette liste.

Cette nouvelle saison a très bien démarré, notamment dans les catégories enfants poussins, benjamins et minimes, avec de nombreuses médailles dans les différents

interclubs de la région, d'où un nombre important de judokas qualifiés dans les championnats départementaux et régionaux. A noter, une très belle qualification en coupe nationale minime pour Jade THIOILLIÈRE, de Saint-Laurent d'Agnay, compétition au cours de laquelle elle a affronté les meilleures minimes françaises. N'hésitez pas à venir découvrir toutes ces activités, deux séances d'essais vous sont offertes tout au long de l'année.

L'interclub du 22 janvier a rencontré un très grand succès avec près de 500 compétiteurs.

La vente des brioches du 26 novembre dernier a remporté un franc succès. Un grand merci à tous les participants, à tous les habitants pour leur accueil. Nous remercions également tous les bénévoles qui durant l'année œuvrent activement à la vie du club, la municipalité de Saint-Laurent d'Agnay et nos divers sponsors.

Venez visiter notre page Facebook « EJT Montagny ». Vous y retrouverez toutes nos actualités et résultats de compétitions.

Président : Bruno PEREZ
Secrétaire : Eddy CHOMETTON
Trésorière : Cyrille ABRAHAM
Directeur Technique : Michel PINEL
Membres du Comité Directeur :
 Marie-Claire BLETTERY, Virginie COLAS,
 Claire DEFOY, Félix FAREY,
 Lucienne GAGLIONE, Barbara MANNEVY



Contact : EJTM - 774 montée de Sourzy 69700 Montagny • Tél. 04 78 73 93 58

Le président : Bruno PEREZ au 06 61 42 58 99

Les Professeurs : Thierry COLLEN au 06 99 03 21 98,

Aurélien GAGLIONE au 06 95 91 30 81 et Toni GAGLIONE au 06 58 96 25 31

Site web : www.ejtm.net • **E-mail :** info@ejtm.net



Association des Modélistes Givordins

Libre et indépendant



L'Association des Modélistes Givordins « AMG » est composée de personnes passionnées d'aéromodélisme sous toutes ses formes : avions, planeurs, hélicoptères, drones.

Le club, grâce au dévouement de ses membres, prodigue des conseils et aide à la construction des modèles réduits aux personnes désireuses d'acquérir des notions d'aéromodélisme. Le club est présent le dimanche matin de 9h30 à 11h30 au gymnase où des aéromodélistes pratiquent le vol indoor.

Vous pouvez aussi nous retrouver chaque samedi après-midi de beau temps sur notre terrain de Rontalon et sur notre site Internet : <http://modelisme-givordin.fr/>



Tennis

Comment occuper vos enfants pendant les vacances de printemps ?

Le tennis club de Saint-Laurent d'Agnay organise un stage multisports ouvert à tous les enfants (même s'ils ne sont pas inscrits à l'école de tennis) du 17 au 21 avril 2017 de 9h30 à 16 h avec possibilité de prendre le repas (tiré du sac) au club house, encadré par le moniteur. Possibilité d'inscription à la journée ou à la semaine.

Pour toute information, contacter Gérald au 06 22 70 63 88 ou par mail à gmontaut1@hotmail.fr



Matinée récréative de Noël



Gymnastique Volontaire

Bougez-vous la vie !

Pour la rentrée de la saison 2016/2017, la section gymnastique-fitness a repris ses activités (gym tonic, abdo-fessiers, steps, zumba, gym douce...) aux mêmes horaires que la saison précédente.



Le lundi de 9 h à 10 h, le mardi à 18 h, 19 h et 20 h, le jeudi matin de 8h45 à 9h45 et le jeudi soir à 18h30, 19 h et 20h30. Nous sommes 125 adhérents cette année. Certains cours sont complets. Danièle et Edith animent toutes les séances avec dynamisme et bonne humeur.

Notre assemblée générale s'est tenue le mercredi 25 janvier 2017, devant une vingtaine de licenciés et nous avons fixé ensemble la date du jeudi 22 juin pour notre repas de fin de saison avec ceux et celles qui souhaitent partager un moment de convivialité en dehors des cours. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour tous renseignements :

Claude GIRE au 04 78 48 21 83

ou Nicole KOOG au 04 78 48 29 23



Agnifest

Il faut maintenant penser à la décoration !

Le dimanche 11 juin, jour du premier festival des Arts de la rue à Saint-Laurent d'Agnay, ce n'est pas seulement une suite de spectacles drôles, émouvants ou insolites, mais aussi un cadre, une ambiance où petits et grands trouveront un bien-être, une sérénité et une joie de partager.

La partie décoration est donc tout aussi importante que la partie programmation. Nous avons décidé d'axer notre thème décoration autour de la récup. Et pour cela, nous comptons sur vous !

Nous avons besoin de différents matériaux et fournitures que vous pouvez récupérer dans vos greniers ou vos poubelles de tri : bouteilles en plastiques de couleurs sympas (rouge, vert, bleu, violet), tissus, foulards, tourets ou encore doudous et parasols.

Nous serons présents lors du nettoyage de printemps, le 25 mars, pour récupérer tous vos dons. Si vous ratez cette date, un grand

carton sera à votre disposition dans l'entrée de la mairie sous l'escalier.

Vous pouvez également participer à notre création collective ! Si le cœur vous en dit et vos mains en ont envie, rejoignez-nous pour les ateliers de création, ou faites part de vos idées.

D'avance, un grand merci de participer à notre projet !

Contact : contact@agnifest.fr



Classes

Cette année, les 7 en fête !

Après un passage de flambeau réussi en décembre, les 7 sont prêts pour animer notre village pendant une année.

Tout un programme est en préparation... Après la matinée bretonne du 12 février, nous vous donnons rendez-vous à la soirée des classes du 11 mars sur le thème Latino. Nous pousserons la chansonnette dans les rues du village le 30 avril pour le traditionnel "Chant du 1^{er} mai". Une équipe dynamique est aux commandes. Nous vous attendons nombreuses et nombreux lors de ces manifestations. Un clin d'œil tout particulier à nos 10 ans, en nombre et très motivés, qui auront eux aussi leur journée d'activités.

Les classes en 7



Matinée Bretonne





MJC

Musiques du monde

Rendez-vous le 8 avril à 18h30, à la salle d'animation, pour le spectacle de l'école de musique.

En quelques années, l'audition de l'école de musique est devenue un véritable spectacle. Il ne s'agit pas seulement pour les élèves de montrer ce qu'ils ont appris, mais surtout de leur permettre de jouer en groupe, avec un bon accompagnement technique, et surtout de proposer au public un vrai concert. C'est sympa, c'est gratuit, alors venez passer un bon moment ! Le thème cette année est "Les musiques du monde".



Retour en images
sur les spectacles
des dernières années...





Komanu

Destination Solidarité

RANDONNÉE PEDESTRE SOLIDAIRE AU PROFIT DU BÉNIN

Dans le cadre de la démarche
écologique, **pas de gobelet
aux ravitaillements.**
N'oubliez pas d'apporter le vôtre !
Participation financière et ravitaillement en fonction
du parcours. Assiette chaude à l'arrivée jusqu'à 17h30.


5 MARS 2017
ST LAURENT D'AGNY
(69440) SALLE D'ANIMATION

Nous vous invitons le dimanche 5 mars à notre 5^{ème} Randonnée Solidaire au profit de notre association « Komanu France-Bénin ».

Quatre nouveaux parcours au départ de la salle d'animation de Saint-Laurent d'Agnay :

- **6 km** : départ de 8 h à 14 h – 5 €
- **12 km** : départ de 8 h à 12 h – 6 €
- **18 km** : départ de 8 h à 11 h – 7 €
- **25 km** : départ de 8 h à 10 h – 8 €

Assiette chaude à l'arrivée jusqu'à 17h30.
Pensez à votre éco-verre.

A très bientôt sur les chemins des
Coteaux du Lyonnais et de la Solidarité.

Contacts :

F. et M. DESCOMBES au : 04 78 48 28 76 ou 06 89 07 28 44


HORIZON Pastel

5^{ème} Biennale Internationale du Pastel des Monts du Lyonnais

Du 8 au 24 septembre 2017 à La Bâtie, venez découvrir l'évènement de cette biennale :
le Québec comme invité d'exception !

Des pastellistes Québécois seront présents à Saint-Laurent d'Agnay où leurs œuvres seront exposées, leur présence sera très active durant le salon (démonstrations, stages, conférences...). Ils exposeront une trentaine de pastels dans une salle de La Bâtie spécialement réservée.

L'association HORIZON PASTEL mettra tout en œuvre pour que leur séjour soit une véritable rencontre artistique et touristique.

• **Notre invitée d'honneur (originnaire de l'Isère) Michelina AMORE** sera présente toute la durée du salon et animera des démonstrations et initiations pour tout public.

• **En partenariat avec la Maison de Pays, deux pastellistes de renom**, exposeront à la Maison de Pays, une trentaine de tableaux.

• **Un autre partenariat est en cours d'organisation avec la Tour d'Orléans où 2 pastellistes exposeront une vingtaine de tableaux.** Nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin municipal.

Plusieurs stages seront proposés :

• Le portrait d'après modèle vivant les lundi 11 et mardi 12 septembre, animé par Denis JACQUES, maître pastelliste Canadien.



• Paysage avec technique de sous-couche détremmée sur une seule journée, le mercredi 13 septembre, animé par Suzanne GODBOUT pastelliste de renom canadienne.

• L'animal, les vendredi 22 et samedi 23 septembre, animé par Teresa SORIANO, pastelliste professionnelle spécialiste des animaux.

D'autres stages sont en cours d'organisation.

Les tarifs des stages sont toujours les mêmes (55 € par jour et par personne). Vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire en me contactant : frparron@numericable.com

Sans oublier les démonstrations simples, à deux mains, à quatre mains, les stages, les initiations, les conférences, les visites guidées, et aussi le « défi des portraitistes » avec modèle vivant, etc.

Un autre évènement important va voir le jour en septembre, **la création d'un musée du pastel à Saint-Laurent d'Agnay**. Là-aussi, nous vous en dirons plus bientôt.

Notre passion du pastel est grande, nous ferons tout pour que Saint-Laurent d'Agnay soit un lieu incontournable du monde du pastel.

Renseignements :

Françoise PARRON au 06 78 81 81 03

contact@horizonpastel.fr • www.horizon-pastel.fr





Bibliothèque municipale

Du choix, des nouveautés, du dynamisme à la bibliothèque

Voici maintenant plus d'un an que la bibliothèque a intégré le réseau des bibliothèques du Pays Mornantais.

Pour les adhérents, cela signifie :

+ de choix puisque le fonds des 16 bibliothèques est accessible à tous (77 650 ouvrages + 19 400 ouvrages de la médiathèque du Rhône).

A Saint-Laurent, notre fonds documentaire propre a été profondément renouvelé. Nous consacrons, depuis 4 années, l'intégralité de la subvention municipale à l'achat et l'entretien d'ouvrages.

Cela représente, pour la seule année 2016 :

- 218 ouvrages pour adulte ;
- 115 ouvrages pour enfant.

Ce fonds est complété régulièrement par les prêts de la médiathèque du Rhône à raison d'un renouvellement d'une centaine d'ouvrages, 5 fois dans l'année.

+ de services avec la possibilité de consulter le catalogue de toutes les bibliothèques, de réaliser une réservation ou de prolonger un prêt sur le site du Réseau des bibliothèques du Pays Mornantais, de rapporter ses livres dans la boîte-retour mise à disposition dans le couloir de la mairie.

Cette année, la bibliothèque contribue au lancement de nouvelles ressources numériques de la médiathèque du Rhône :

- **ID Touch** : site d'écoute de musique en ligne ;
- **Speaky Planet** : apprentissage ludique de l'anglais ;
- **Cité de la musique** : accès aux captations et aux ressources de la Cité de la musique philharmonie ;
- **Vodeclis** : plateforme d'auto formation en bureautique.

Renseignez-vous auprès des bibliothécaires !

+ de facilités : vous pouvez emprunter et rendre vos livres dans toutes les bibliothèques de la Copamo.

Au niveau du réseau, cela s'est traduit par une importante circulation de documents (près de 6 000) entre les 16 bibliothèques grâce à une navette bimensuelle assurée par la bibliothécaire-réseau.

Tous ces efforts se sont traduits par un nombre d'adhérents en forte augmentation (413 cartes délivrées en 2016).



N'hésitez pas à pousser la porte pour nous faire part de vos envies, de vos coups de cœur et faire ainsi vivre ce lieu d'échanges et de partages autour de la culture...

A VOS AGENDAS

En plus des rendez-vous réguliers, n'oubliez pas :

- **Le printemps des poètes**
samedi 18 mars
- **Cultur'en bus**
mercredi 10 mai, l'après-midi

Gratuit



Cultur'en bus

à Saint-Laurent d'Agnay, le mercredi 10 mai 2017

L'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais organise la venue du Cultur'en bus dans huit communes du Pays Mornantais au printemps 2017.

Ainsi, la bibliothèque de Saint-Laurent d'Agnay l'accueillera le mercredi 10 mai 2017. Le Cultur'en bus est un ancien bibliobus réaménagé qui permet d'aller à la rencontre du public pour faire découvrir les collections des Musées du Rhône. L'après-midi, Cultur'en bus sera dédié au grand public. Ce sera l'occasion pour petits et grands de partir à la découverte du quotidien des gallo-romains : jeux, mode, hygiène... grâce à une sélection d'objets des collections pédagogiques du musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal. La bibliothèque accueillera en même temps l'exposition « les Gallo-romains en pays Lyonnais », l'occasion de découvrir ou de re-découvrir une maquette de la villa découverte sur le site de Goiffieux à Saint-Laurent d'Agnay (exposition réalisée par l'Office de Tourisme et ses partenaires).

Le nombre de participants étant limité, les réservations sont indispensables auprès de la bibliothèque au 04 78 48 79 61 ou par mail à bibliothequestlaurentdagnay@gmail.com



Perspectives 2017

Cette année encore, le Lien vous propose un grand nombre d'activités que vous retrouverez dans le tableau ci-contre.

Mais, force est de constater que nous commençons à nous essouffler dans l'organisation de certaines de nos manifestations, notamment les plus gourmandes en « bras vigoureux ». Il faut bien avouer que nous sommes, au moins pour certains d'entre nous, de plus en plus enclins à la conquête de la sagesse qu'à la recherche d'exploits physiques ! Au-delà de l'appel à de nouveaux bénévoles que nous lançons, 2017 sera une année de réflexions pour le choix de manifestations compatibles avec les forces disponibles mais aussi, pourquoi pas, vers de nouvelles perspectives d'organisation et de partenariats.

Si vous êtes intéressés par nos activités, si vous avez des idées, n'hésitez pas, rejoignez-nous car nous avons besoin de vous.

www.liensaintlaurent.fr
contact@liensaintlaurent.fr

ACTIVITÉS DU LIEN	MANIFESTATIONS
Les Ateliers	Ateliers photo juniors : petites vacances scolaires Ateliers informatiques : 14h30 – 17h30, 1 mercredi scolarisé sur 2 Atelier peinture au couteau : 9h – 17h, 1 lundi par mois d'octobre à juin
Les Concours	Concours photo (sujet fonction thème JPPM) : du 1 ^{er} avril au 31 mai Exposition des photos primées du concours : samedi 17 juin (JPPM) à la chapelle Exposition des photos primées et résultats du concours photo : dimanche 18 juin (JPPM) à la chapelle 3 ^{ème} marathon photo du Lien : dimanche 14 mai à la Bâtie
Les Découvertes	Visite Mini World : dimanche 2 ou 9 février à Lyon Carré de Soie Visite guidée du musée des Confluences : dimanche 19 mars à Lyon Confluence
Les Manifestations	Journées Européennes du Patrimoine : 16-17 septembre Puces des couturières : dimanche 8 octobre à la salle d'animation
Les Musicales	Chorale à définir : en mai ou juin à la chapelle ? Concert à définir : dimanche 2 juillet (à confirmer) à la chapelle
Les Permanences	Permanences chapelle : de Pâques à Toussaint, les 1 ^{er} dimanches de chaque mois et jours fériés
Les Rencontres	Conférence « Origines et rôles des blasons au fil du temps » par Joël de Rouville : vendredi 24 mars - 20h30 Conférence / exposition « Clair Tisseur (1827-1895) » par Gérard Truchet : vendredi 17 novembre - 20h30 Rassemblement des Saint Laurent de France en Guyane : 21-22-23 juillet à Saint-Laurent du Maroni Participation à l'accueil des nouveaux arrivants : septembre (jour du forum)
Les Rendez-vous	Repas des bénévoles : dimanche 25 juin au Planil Assemblée générale : vendredi 24 novembre - 20h30 à la mairie Tirage des rois & Lancement de l'année : vendredi 6 janvier 2017 à la salle Saint-Laurent
Les Salons	9 ^{ème} salon des Arts en Lien : vendredi 12 au dimanche 21 mai à la Bâtie Vernissage salon des Arts en Lien : samedi 13 mai - 18h à la Bâtie

Vide Grenier

Pourquoi pas de vide grenier en 2017 ?

Chaque année, depuis 2009, le Lien organise son vide grenier le 3^{ème} ou le 4^{ème} dimanche d'avril, tant pour la météo globalement favorable que pour des raisons d'organisation de notre calendrier.

En 2017, ces deux journées étaient bloquées, l'une par le week-end Pascal en début de vacances scolaires, l'autre par le premier tour des élections présidentielles.

Pour le week-end de Pâques, il risquait d'avoir un déficit de visiteurs et surtout un manque de bénévoles ; et pour le dimanche des élections, nous supposons que de nombreux exposants extérieurs à la commune ne se déplaceront pas. Que faire ?

Sans date alternative possible, il a fallu se rendre à l'évidence ! 2017 n'était pas une année favorable à notre vide grenier et c'est avec un profond regret que nous avons décidé de le reporter. Alors...

**Rendez-vous le 22 avril 2018
pour le 12^{ème} vide grenier du Lien.**

Conférence

RENCONTRE du Lien avec Joël de ROUVILLE

Après les blasons des communes de la COPAMO, Joël de Rouville nous fera découvrir l'origine et le rôle des blasons.

Des premiers boucliers, (dont celui d'Achille) à ceux des romains puis du Moyen Âge à nos jours, vous saurez tout sur l'héraldique : son histoire, les règles de sa création et la lecture d'un blason, les divisions, son illustration, ses meubles, puis les heaumes, les couronnes, les ornements (militaires, civils et ecclésiastiques)...

Vous êtes donc invités à venir, le vendredi 24 mars à 20h30 à la salle d'animation, à cette rencontre du Lien, laquelle sera suivie comme à l'habitude du verre de l'amitié.





Les Arts en Lien

Le 9^{ème} salon des Arts en Lien se déroulera du 12 au 21 mai

Le salon des Arts en Lien s'installe peu à peu dans le paysage Laurendagnien comme un évènement incontournable.

Comme les années précédentes, il se tient à l'espace La Bâtie qui ouvre pour l'occasion tout son potentiel, permettant une déambulation de découverte dans un véritable paysage d'œuvres picturales, graphiques et plastiques. Vous aurez l'occasion de découvrir une trentaine d'artistes invités et plus de 160 œuvres exposées avec toujours une multitude de techniques représentées.

Cette année, nous accueillerons deux invités d'honneur Philippe TARDY, graveur et peintre, et Claude FROMENTY, sculptrice.

Le salon est aussi l'occasion de développer ses talents en famille ou entre amis : **un marathon photo sera organisé le dimanche 14 mai de 14 h à 18h30**, ouvert à tous les amateurs de photographie, adultes et enfants.

Le vernissage aura lieu le samedi 13 mai à 19 h en présence des artistes et des élus.

Vous êtes disponible une heure ou plus, le samedi 6 mai à partir de 9 h ? Vous êtes les bienvenus à la Bâtie pour nous aider à l'installation du 9^{ème} salon des Arts en Lien !

Les organisateurs du salon accueillent toutes les bonnes volontés pour partager un bon moment... et faire de l'exercice en toute convivialité.

Renseignements

06 86 46 03 58 ou contact@lesartsenlien.fr

Espace La Bâtie – 549 rte de Mornant – Saint-Laurent d'Agny

www.lesartsenlien.fr

www.facebook.com/artenlien/

Philippe TARDY



Passionné par le dessin dès l'enfance, il étudie aux Beaux-Arts de Lyon et aux Arts Décoratifs de Paris. Avec la technique de la gravure en taille douce, il trouve très vite sa voie et se consacre à cet art. Suivront bientôt de nombreuses œuvres peintes selon une technique qu'il affectionne particulièrement : acrylique et pigments.

L'univers de Philippe Tardy nous emmène dans des paysages poétiques, à la fois étranges et familiers, d'une nature paisible et presque mais subtilement animée : les présences sont rares en général, mais parfois, minuscules, une silhouette, en contemplation solitaire – image du graveur ou du spectateur –, un bateau ou un train d'un autre temps en mouvement ; parfois au contraire des rassemblements d'êtres vivants, dansants, nageants, glissants, courants, volants, mais isolés les uns des autres...



Claude FROMENTY



L'expression vitale

L'œuvre de Claude Fromenty se situe à proximité de l'art brut. Elle mélange fortement sa pratique et sa vie. Elle se définit volontiers comme une artiste autodidacte spontanée et atypique. Elle crée des personnages sympathiques et gais qui trouvent un écho dans chacun d'entre nous. Elle se pare des ailes de l'imagination pour mieux assurer son envol ... et le nôtre. Récupérant des objets et matières, elle les assaisonne à son idée.

Après avoir fait de la sculpture plus académique, elle s'est donc consacrée au rêve et à l'imaginaire pour mieux s'ancrer dans le réel.



La Soupière

Pour adultes et jeunes à partir de 16 ans

Initiation à l'impro de théâtre

Samedi 11 mars de 9 h à 17 h

salle Saint-laurent, place de l'église
à Saint-Laurent d'Agny

Improviser, ça ne s'improvise pas ! Vous vous dites que vous ne savez pas répondre « du tac au tac », vous avez envie d'approfondir votre talent d'improvisateur ?

Dans une ambiance ludique et bienveillante, par des exercices progressifs d'écoute des autres, d'acceptation et de partage des idées, de réactivité et d'imagination, nous nous initierons en douceur à l'improvisation.

Stages d'initiation au clown

Samedi 25 mars de 9 h à 17 h

salle Saint-laurent, place de l'église
à Saint-Laurent d'Agny

Nous travaillerons le personnage du clown moderne, dans le lignage des nouveaux clowns.



D'autres stages sont prévus : **"Parler en public"** le samedi 8 avril et **"Incarnier un personnage au théâtre"** le samedi 13 mai. Ces stages seront animés par Brigitte JULIAN, comédienne, clown, qui a une longue expérience pédagogique. Elle a créé deux compagnies : **Soleil Fruité** et **Du Pied Levé**, qui est une compagnie de théâtre forum. Elle donne actuellement des cours de théâtre à Saint-Sorlin, intervient ponctuellement dans des établissements scolaires, des séminaires, ou pour des associations.

Tarif : 35 € /stage + 5 € d'adhésion à l'année

Les stages forment un tout mais peuvent se prendre indépendamment les uns des autres

Renseignement, réservation :

Cie Soleil Fruité - Brigitte JULIAN

Tél. 06 64 74 75 69 ou par mail : soleil.fruite@gmail.com



Patrimoine

Si la Mairie m'était contée

Tous les Laurendagniens connaissent la mairie actuelle mais peu connaissent son histoire et son évolution après la Révolution de 1789.



Avant la Révolution, l'ensemble des terrains et des bâtiments allant du Cadix à l'impasse des Liserons appartenait à la Fabrique, ensuite les biens de l'église devinrent la propriété de la République avec obligation de fournir au curé de quoi se loger et d'exercer sa mission.

Dès 1790, l'équipe municipale chargée de la gestion de la commune, se réunissait dans une pièce située au-dessus de la cuisine du presbytère, puis plus tard, dans une partie du chapi situé dans le bâtiment nord du cadix, dans lequel se trouvait aussi l'école des garçons... Cette installation étant toutefois trop précaire, les services municipaux et l'école furent installés, de 1848 à 1878, dans une maison située à l'arrière de l'ancienne boulangerie, route de Soucieu.

A partir de janvier 1878, un premier bâtiment, construit à l'emplacement actuel de la mairie, sous la direction de l'architecte Henri MONCORGER, abrite la mairie et l'école des garçons. La maison où se trouvait l'ancienne mairie sera d'ailleurs revendue pour financer une partie des travaux.

Rapidement, un bâtiment complémentaire est rajouté. Sa construction est confiée à l'architecte BERNARD qui utilise les mêmes matériaux et conserve l'unité et l'équilibre par l'adjonction d'un fronton central. Ce nouveau bâtiment permet l'installation de l'école des filles qui, auparavant et depuis 1826, se trouvait chez les sœurs Saint-Charles.

Par la suite, la Municipalité fait l'acquisition d'un terrain mitoyen qui permet de créer une cour de récréation pour les filles qui, pendant un certain temps, ont dû partager celle des garçons ! La bibliothèque est installée au rez-de-chaussée (côté gauche), dans des locaux qui rapidement demandent à être agrandis, entraînant une performance technique de haut niveau par la démolition du mur porteur du premier bâtiment.

En 2015, un ravalement des façades, un escalier, un parvis sur toute la largeur et l'aménagement de la cour et du préau font de la mairie ce qu'elle est aujourd'hui !

Joël de ROUVILLE



Plan d'ensemble du presbytère de la rue du Cadix (au nord) à l'impasse des Liserons.



Vue aérienne montrant le second bâtiment.



La mairie actuelle avant les travaux de rénovation de 2015.





Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais

Rendez-vous à l'exposition « Nature et Vous, patrimoine naturel et paysages des Balcons du Lyonnais »



Les associations de patrimoine du Pays Mornantais (Amis du Vieux Mornant, Maison de Pays, Patrimoine en Pays Mornantais, l'Araire, Le Lien des Saint Laurent...), les services Environnement, Agriculture et Développement Durable de la Copamo, travaillent en synergie sous la coordination de l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais, avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays Mornantais et des communes participantes (Mornant, Saint-Jean de Touslas, Rontalon, Soucieu-en-Jarrest, Orléans, Saint-Laurent d'Agny).

Cette exposition a pour objectif de participer à l'identification et à la compréhension des enjeux liés à la gestion de la biodiversité dans l'aménagement du territoire du Pays Mornantais.

L'exposition se tiendra à la Maison de Pays de Mornant, du samedi 4 mars au dimanche 23 avril 2017. Cette exposition se veut itinérante. Elle sera visible ensuite à la Maison du Patrimoine à Saint-Jean de Touslas du samedi 6 mai au dimanche 4 juin, puis dans les locaux de l'Office de Tourisme du mardi 6 au samedi 10 juin, à Rontalon du mercredi 14 juin au dimanche 23 juillet, à Soucieu-en-Jarrest du samedi 2 au dimanche 17 septembre, à Orléans du samedi 7 au dimanche 29 octobre, et à Saint-Laurent d'Agny du mercredi 22 novembre au dimanche 10 décembre.

Elle s'adresse aux habitants du territoire du Pays Mornantais comme aux visiteurs de passage dans la région ou encore des visiteurs des métropoles voisines ainsi que les enseignants du cycle III et les collèges. Un programme d'animations sera proposé tout au long de l'exposition de mars à décembre 2017. Parmi les rendez-vous de l'exposition, nous pouvons citer la projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » de Marie-Monique ROBIN, suivie d'un débat animé par le Service Développement Durable Copamo, le vendredi 24 mars à 20h30 à l'Espace Culturel Jean CARMET à Mornant.

Plus d'informations, sur notre site Internet : www.otbalconslyonnais.fr

Rubriques : « agenda » et « coup de cœur »



POUR VOUS PROCURER LE PROGRAMME
Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais
Boulevard du Pilat - 69440 MORNANT
Tél : 04 78 19 91 65
accueil@otbalconslyonnais.fr

EnBref



Carnet pratique

Avec quels documents un mineur français peut-il voyager à l'étranger ?



Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Ce formulaire est établi et signé par un parent ou responsable légal et doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Renseignements et cerfa n°15646*01 sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

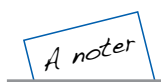


Elections

Quelles sont les dates des prochaines élections ?



Elections	Date	Durée du mandat
Présidentielle	1 ^{er} tour : 23 avril 2017 2 nd tour : 7 mai 2017	5 ans
Législatives	1 ^{er} tour : 11 juin 2017 2 nd tour : 18 juin 2017	5 ans



Les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. Les prochaines élections auront lieu le 24 septembre 2017.

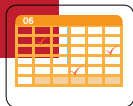
CNI

Du nouveau dans la procédure de délivrance



Afin de gagner en sécurité et d'aligner la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) sur celle des passeports biométriques, il ne sera plus possible, à compter du 21 mars 2017, de déposer une demande de carte d'identité dans une commune non équipée du matériel qui permet de recueillir les empreintes digitales et de les numériser. Pour les Laurendagniens, la mairie la plus proche équipée de ce matériel est celle de Mornant.





Mars

dimanche 5 / KOMANU FRANCE-BÉNIN
Randonnée solidaire // Départ salle d'animation

vendredi 10 / MULTI-ASSOCIATIONS
Carnaval // Salle d'animation

samedi 11 / CLASSES EN 7
Bal des Classes // Salle d'animation

dimanche 12 / LA GAULE DU PLANIL
Ouverture de la pêche et soupe aux choux // Etang du Planil

samedi 18 / SOCIÉTÉ DE BOULES
Coupe de la société // Planil

samedi 18 / LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE
Printemps des poètes // Bibliothèque

samedi 18 / SOCIÉTÉ DE CHASSE
Soirée choucroute // Salle d'animation

vendredi 24 / LE LIEN DES SAINT-LAURENT
Conférence du Lien // Salle d'animation

samedi 25 / MAIRIE
Nettoyage de printemps // Salle d'animation

dimanche 26 / RUGBY GIVORS
Course d'orientation // Salle d'animation

Avril

samedi 1 / FCS069
Soirée familiale // Salle d'animation

dimanche 2 / BCCL
Matinée lyonnaise // Cour de la mairie

vendredi 7 / AFPE
Fête du livre // Salle du conseil de la mairie

samedi 8 / GAULE DU PLANIL
Concours de pêche et saucisson chaud // Etang du Planil

samedi 8 / MJC
Spectacle de l'école de musique // Salle d'animation

dimanche 9 / ASSOCIATION DES FAMILLES
Chasse aux œufs // Chapelle

samedi 15 / SOCIÉTÉ DE BOULES
Challenge Gonnet // Planil

lundi 24 au mercredi 26 / GAULE DU PLANIL
Stage de perfectionnement // Etang du Planil

dimanche 30 / CLASSES EN 7
Chants du Mai // Dans le village

Mai

vendredi 12 au dimanche 21 / LE LIEN DES SAINT-LAURENT
Salon des Arts en Lien // La Bâtie

samedi 13 / GAULE DU PLANIL
Concours de Pêche/andouillettes et riz espagnol // Etang

lundi 15 au jeudi 15 juin / LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE
Exposition Lucie Albon // Bibliothèque

vendredi 26 / ASSOCIATION DES FAMILLES
Ateliers bijoux enfants / fête des mères // Salle Saint-Laurent

samedi 27 / SOCIÉTÉ DE BOULES
Challenge Broallier // Planil

Juin

dimanche 11 / AGNYFEST
Festival des Arts de rue – Les Festives à l'Agny
// Salle d'animation et Planil

dimanche 11 / GAULE DU PLANIL
Matinée tripes // Etang du Planil

samedi 17 et dimanche 18 / MJC
Gala de danse // Salle d'animation

samedi 17 et dimanche 18 / LE LIEN DES SAINT-LAURENT
Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
// Chapelle Saint-Vincent

vendredi 23 / MJC
Fête de la musique // Place de la mairie

samedi 24 / ÉCOLES
Fête des écoles // Salle d'animation



EtatCivil

Naissances

Chloane Christiane Isabelle CARON, le 15 octobre 2016
à Sainte-Foy-Lès-Lyon (69)

Nathan OLLIER, le 28 octobre 2016 à Pierre-Bénite (69)

Chloé DÉAL, le 4 novembre 2016 à Givors (69)

Sarah Rose Claudie FERNANDEZ, le 11 novembre 2016
à Sainte-Foy-Lès-Lyon (69)

Sacha Antoine SCHEIDT, le 21 novembre 2016 à Lyon 8^{ème} (69)

Océane GANDON, le 23 novembre 2016 à Givors (69)

Axel Daniel André LAURENT, le 23 novembre 2016
à Pierre-Bénite (69)

Eliott Joseph FOURNIER, le 4 décembre 2016 à Givors (69)

Meloe MICHEL, le 6 décembre 2016 à Givors (69)

Cassandra ABRONE, le 10 décembre 2016 à Ecully (69)

Mathis Jean Luis ROJO, le 20 décembre 2016 à Ecully (69)

Livia Marie FLAGEUL, le 13 janvier 2017
à Sainte-Foy-Lès-Lyon (69)

Enzo BON, le 17 janvier 2017 à Pierre-Bénite (69)

Mariages

Elodie RENAUD et Jean-Christophe SERGY,
le 12 novembre 2016

Marjorie Charlotte GUIRAND et Pierre Jean BARNÉOUD,
le 25 février 2017

Décès

Catherine BOSCHETTI, 62 ans,
le 22 décembre 2016 à Pierre-Bénite (69)

André GUÉRIN, 79 ans,
le 5 janvier 2017 à Saint-Laurent d'Agny (69)